

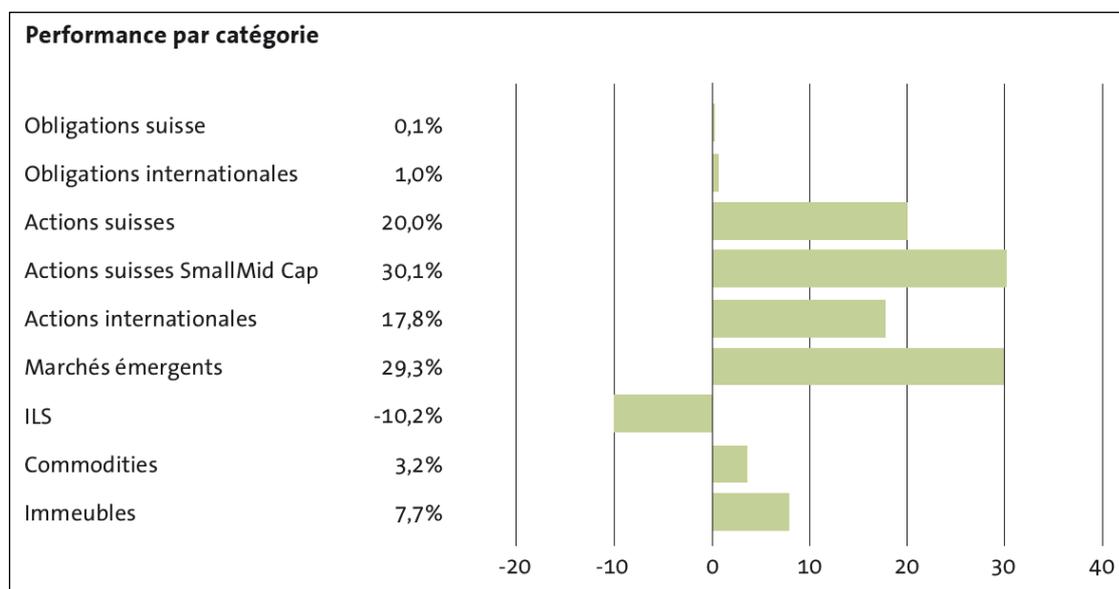
Spida
Personalvorsorgestiftung
 Bergstrasse 21
 Postfach
 CH-8044 Zürich
 Telefon 044 265 50 50
 Fax 044 265 53 53
 info@spida.ch
 www.spida.ch

Brève information sur le bilan de la fin d'année 2017 à transmettre aux personnes assurées

La Spida Fondation de prévoyance du personnel fête cette année un anniversaire rond. Elle a été créée en 1978, déjà bien avant l'introduction de la prévoyance professionnelle obligatoire, pour fournir aux employés des entreprises de nos associations fondatrices des prestations de caisses de pension pendant la retraite ou en cas de décès. Avec l'entrée en vigueur de la LPP en 1985, il existait ainsi déjà une institution établie pour répondre aux nouvelles exigences. Depuis 40 ans, la Spida Fondation de prévoyance du personnel (ou la «Fondation 2e pilier Spida» comme elle s'appelait à l'époque) oeuvre avec succès pour ses assurés. Elle a connu et survécu à des hauts et des bas et est aujourd'hui parfaitement parée pour affronter l'avenir.

Excellent résultat de placement

Les résultats des placements sont déterminants pour l'évolution du taux de couverture. La fondation a besoin d'un rendement d'environ 2,3% pour maintenir le taux de couverture actuel. Tandis qu'en 2016, un rendement de 5% a été réalisé, ce chiffre a même grimpé à 9,3% en 2017. Le taux de couverture a presque ainsi atteint 116%, ce qui a permis de constituer presque entièrement les réserves de fluctuation de valeur nécessaires. Une autre augmentation du taux de couverture n'est pas nécessaire et ne constitue pas un objectif.



Faibles frais d'administration

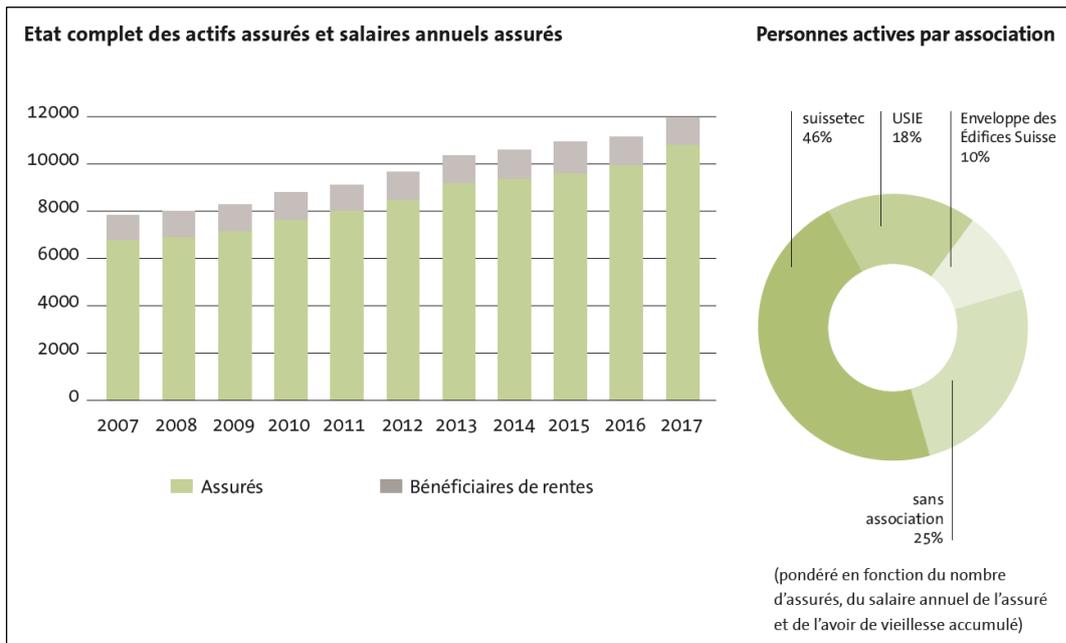
Les frais d'administration constituent un indicateur de l'efficacité d'une institution de prévoyance. Ils servent uniquement à couvrir les frais d'exécution et varient considérablement entre les fondations. Grâce à sa sensibilité aux coûts et à l'exploitation systématique des potentiels gains d'efficacité, la fondation est parvenue ces dernières années à comprimer ses frais d'administration sans pour autant compromettre la qualité des prestations fournies. Pour la troisième année de suite nous avons ainsi l'honneur de figurer à la tête du classement des fondations collectives les plus performantes de Suisse publié par le journal Sonntagszeitung.

Augmentation du nombre d'assurés

En 2017, la fondation a une nouvelle fois enregistré une croissance de près de 5%. Nous avons poursuivi avec succès la stratégie de croissance axée sur l'équilibre. Nos objectifs prioritaires sont la qualité du suivi de nos clients, l'équilibre financier de la fondation ainsi que le maintien d'une bonne répartition entre assurés actifs et bénéficiaires de rentes. La fondation met tout en œuvre pour ne pas faire peser les coûts de la croissance sur les assurés existants.

Stabilité du nombre de bénéficiaires de rentes

Le rapport entre les assurés actifs et les bénéficiaires de rentes est un bon indicateur de l'«état de santé» d'une caisse de pension. Plus la part d'assurés actifs est élevée, plus la caisse de pension sera en mesure de faire face à des situations difficiles. La part de bénéficiaires de rentes est équilibrée et a même légèrement reculé ces dernières années en raison de la croissance de la fondation. Le nombre de nouveaux bénéficiaires de rentes d'invalidité est très peu élevé, ce qui permet à la fondation de prélever de faibles contributions contre le risque.



Intérêts plus élevé sur l'avoir de vieillesse

La situation favorable permet à la fondation de rémunérer les avoirs de vieillesse à un taux plus élevé. En 2017 déjà, un taux de 2,25% avait été garanti, soit supérieur au taux d'intérêt minimal LPP (1,0%). En 2018, le taux d'intérêt appliqué atteint les 3%, bien que le taux d'intérêt minimal LPP soit descendu à 1,0%.

Versement forfaitaire extraordinaire à nos pensionnés

En février 2018, nous avons versé un paiement extraordinaire de CHF 1'500.00 respectivement de CHF 900.00 à nos bénéficiaires de rentes de vieillesse et de survivants (veuves et veufs de rentiers décédés) pour qu'ils puissent participer à notre excellent résultat de placement.

Il ne fait aucun doute que la Spida Fondation de prévoyance du personnel compte parmi les prestataires les plus attractifs en matière de solutions LPP. Nous tenons à remercier tous nos clients pour leur fidélité et l'esprit de partenariat dont ils font preuve!

Spida Fondation de prévoyance

Martin Dürr
Directeur Spida assurances sociales

Christina Vettas
Chef du service clientèle
Membre de la direction

La version actuelle du rapport annuel est disponible sur www.spida.ch. Un aperçu des principaux chiffres-clés se trouve en page 2 du rapport annuel.